

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 13 décembre 2023

## AGRICULTURE

### Deux nouveaux outils voient le jour au service des agriculteurs et des circuits courts !

Nouvelle étape pour le Département, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc et leurs partenaires mobilisés depuis de nombreuses années en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité, accessible au plus grand nombre. Dans le cadre de la démarche *De la terre à l'assiette* labellisée Projet alimentaire territorial, ils ont lancé officiellement, ce mercredi 13 décembre, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) Foncière agricole de Savoie et Ceinture Verte de Savoie. Les assemblées générales constitutives de ces 2 structures ont eu lieu à l'hôtel du Département à Chambéry.

\* Les Communautés d'agglomération Arlysère, Grand Chambéry et Grand Lac ainsi que les Communautés de communes Val Guiers, Lac d'Aiguebelette, Coeur de Maurienne Arvan, Haute-Maurienne Vanoise, Tarentaise, Cœur de Savoie, Yenne (en 2024) et Maurienne Galibier.

**La Foncière agricole de Savoie** est présidée par le Conseil Départemental qui est membre de la structure aux côtés de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, de l'Établissement public foncier local de la Savoie (EPFL), principal apporteur de fonds, des 11 premières intercommunalités adhérentes\* et des exploitants bénéficiaires. Le capital de départ s'élève à 900 000 €.

**Sa mission ?** Acquérir du foncier agricole sur le périmètre des intercommunalités membres pour le mettre à disposition d'un agriculteur pendant 5 à 15 ans, le temps qu'il développe sa production, au moyen d'un bail rural. Une fois l'exploitation consolidée, le terrain est rétrocédé à l'exploitant en priorité, à un bailleur collectif privé ou à une collectivité. Cette action vise à développer les productions agricoles déficitaires en Savoie : les légumes cultivés en maraichage et en pleins champs, les petits fruits, l'arboriculture, les plantes aromatiques, les poules pondeuses, les volailles de chair et les porcs fermiers lorsque ces cultures et élevages s'inscrivent dans une démarche de qualité et de valorisation en circuits courts. Un suivi avec le porteur de projet sera mis en place pour garantir la viabilité de l'exploitation.

Contact : [fonciere.agricole@savoie.fr](mailto:fonciere.agricole@savoie.fr)

#### CONTACT PRESSE

Nacima Yakouben - 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 – [nacima.yakouben@savoie.fr](mailto:nacima.yakouben@savoie.fr)

Marie Roupioz - 04 50 88 18 44 / 06 71 90 01 94 – [marie.roupioz@smb.chambagri.fr](mailto:marie.roupioz@smb.chambagri.fr)

\*\* Les  
Communautés de  
communes Cœur de  
Savoie, Maurienne  
Galibier, Cœur de  
Tarentaise, Yenne,  
Lac d'Aiguebelette  
et Haute-Maurienne  
Vanoise.

**La Ceinture verte de Savoie**, portée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, le Département et le groupe Ceinture Verte, compte, elle aussi, plusieurs membres : 6 intercommunalités\*\*, le Groupement technique des producteurs de légumes de Savoie, le Crédit agricole des Savoie, Groupama et des citoyens savoyards investisseurs solidaires. Le capital de départ s'élève à 175 000 €.

**Sa mission ?** Développer une filière maraîchère de proximité et renforcer l'autonomie maraîchère de la Savoie en aidant les agriculteurs à s'installer et à pérenniser leur entreprise. Cette SCIC concentre ainsi ses efforts sur les productions maraîchères en faisant l'acquisition ou en louant du foncier. Elle réalise sur chaque parcelle les aménagements nécessaires que sont l'installation de serres, d'un système d'irrigation et d'un bâtiment de stockage. Les exploitants bénéficieront ainsi des conditions matérielles optimales dès leur installation mais également d'un accompagnement technique, par un conseiller et un maraîcher tuteur, pour développer une activité rémunératrice, viable et durable.

**Contact :** [clotilde.leclair@smb.chambagri.fr](mailto:clotilde.leclair@smb.chambagri.fr)

### **Un pour tous, tous pour un !**

Ces 2 nouveaux outils sont complémentaires et s'articulent avec les dispositifs déjà en place (CLIF – Comités Locaux Installation Foncier, comité technique SAFER, commission d'orientation agricole, ...). Ils s'appuient sur l'expertise de l'ensemble des partenaires acteurs du foncier savoyard.

---

#### **CONTACT PRESSE**

Nacima Yakouben - 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 – [nacima.yakouben@savoie.fr](mailto:nacima.yakouben@savoie.fr)

Marie Roupioz - 04 50 88 18 44 / 06 71 90 01 94 – [marie.roupioz@smb.chambagri.fr](mailto:marie.roupioz@smb.chambagri.fr)